LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

BUREAUX : 414 et 416 Rue Sussex

OTTAWA, ONT.

Lundi 27 Juillet 1891

ECHOS DU JOUR

M. Tarte était hier, à Montréal.

Le Sénateur Odell, est mort hier, à Halifax.

La fenaison est commencée en plusieurs endroits du district de Québec.

Stanley, l'explorateur de l'Afrique, vient de se donner une entorse à un pied.

Un ordre en conseil vient d'être passé fixant la durée du travail des employés civils de 9.30 hrs. à 5 hrs. p. m.

La production minière du Canada en 1890 a produit $19,000,000, sur lesquels le nickel entre pour $1,230,000.

La production de l'or à Victoria, en 1890 a été de 383,770 onces, ce qui est le rendement le plus bas depuis dix ans.

Les statistiques publiées par la police indiquent qu'il y a dans la ville de Naples 130,000 pauvres, vivant de la charité du public.

On annonce que Mgr. Langevin doit bientôt quitter Rimouski pour aller demeurer à Québec, où il sera l'hôte de Sir Hector Langevin.

Les économistes français sont unanimes à déclarer que la loi MacKinley sur le tarif rend très difficile, sinon impossible, tout commerce entre la France et les Etats Unis.

Un soldat ivre parcourait, samedi soir, les rues de la ville de Posen, son sabre à la main. Il a tué un prêtre et un médecin, avant qu'on ait pu le désarmer.

Le clocher d'une église, en cours de construction à Szalatina, en Hongrie, s'est effondré vendredi et a tué seize ouvriers qui se sont trouvés ensevelis sous les débris.

La baronne Macdonald et M. Hugh J. Macdonald, nient avoir fourni des renseignements, ni avoir sollicité le Lieut. Col. McPherson à écrire la vie de Sir John A. Macdonald.

L'Allemagne vient d'interdire l'entrée des pommes sèches préparées aux Etats-Unis parce que, après analyse, il a été constaté dans ces pommes la présence du blanc de zinc.

Le prince de Galles doit se rencontrer à Blankerberg avec le prince héritier de Roumanie, afin de s'entendre, paraît-il, au sujet du mariage de ce dernier avec la fille aînée du duc d'Edimbourg.

M. le maire Frémont demandera aujourd'hui au gouvernement fédéral, s'il se propose de soumettre d'ici à la fin de la session une mesure pour aider à la construction d'un pont sur le fleuve à Québec ou dans le voisinage de Québec.

On a inauguré vendredi dernier, dans l'église Saint-Pierre, à Leyde, le monument élevé à la mémoire du pasteur John Robinson qui, à la tête de nombreux émigrants, est allé s'établir, en 1620, à Plymouth aux Etats Unis.

On annonce que le gouvernement russe a fait d'importants achats de grains en Autriche, qu'il conserve en dépôt pour l'avenir. L'élévation du prix des grains en Allemagne est due en partie, paraît il, à ces achats en gros des céréales par les autorités russes.

Le Col. Vincent a donné une conférence samedi soir à Montréal, sur l'objet de la ligue impériale de Commerce, qui est le développement du commerce dans toutes les parties de l'empire britannique. L'hon. Peter Mitchell fit un discours contre ce projet. La grande majorité de l'assemblée était favorable au Col. Vincent.

On mande de Berlin que le professeur Koch a donné sa démission de toutes les fonctions publiques qu'il remplissait. On croit qu'il a pris cette décision à la suite des déboires qu'il a éprouvés dans ses expériences avec le remède qu'il disait avoir découvert pour la guérison de la tuberculose. Le sénat académique lui accordera un titre honorifique qui lui permettra de faire des conférences partout où il le jugera à propos.

On mande de Québec que sept personnes se sont noyées aux Sept Iles, leur embarcation ayant chaviré. Six de ces personnes étaient de la même famille, celle de Montigny et voici leurs noms : Alfred, Joseph, Marie, Louise, Cécile et Marcel, et la septième se nommait Marguerite Perras. Cinq cadavres ont été repêchés. Un petit garçon de huit ans a fait preuve d'un grand courage et a sauvé une petite fille de sept ans. Ce pénible accident a jeté le deuil dans la localité.

Dans l'Etat de New-York, certaines sociétés ne peuvent obtenir la légalisation de leurs statuts que sur un avis favorable de l'autorité judiciaire. La même loi est en vigueur dans le Missouri. Or, dans ce dernier Etat, un juge ayant renvoyé à l'examen d'un avocat bien connu à Saint-Louis M. Dyer, la demande d'une société qui désirait obtenir une charte, l'avocat a conclu au rejet de la requête, en se fondant sur ce que le nom de la société était allemande ; que tous les membres en devaient parler allemand ; et que tous les actes de la société devaient être formulés en allemand. C'était, dit l'avocat la consolidation d'un élément étranger au sein de l'Etat.

Cette acte d'intolérance civile est heureusement unique en son genre. A New York il existe en grand nombre des clubs, des sociétés de bienfaisance et autres, composés uniquement d'étrangers qui tiennent à conserver entre eux l'usage de leur langue nationale. Il ne s'est jamais élevé d'objection contre cette pratique, et elle serait sûrement et justement réprouvée par l'opinion publique, si elle tendait à s'établir.

M. MERCIER EN EUROPE

Nous lisons dans le MONITEUR DU COMMERCE :

L'honorable premier ministre de la province est revenu d'Europe où il était allé négocier l'emprunt de dix millions autorisé par le Parlement durant la dernière session. Une partie de cet emprunt, soit quatre millions, a été placée avantageusement nous disent les derniers avis. Le reste ne pourra être négocié que plus tard, l'automne prochain, probablement, si le marché monétaire en Europe devient plus favorable.

En dehors de cette question d'emprunt dont la solution favorable ne paraît pas faire de doute, on doit admettre que le voyage de l'hon. M. Mercier ne saurait que produire un grand bien non-seulement à la province de Québec, mais encore à tout le Canada qu'il a fait mieux connaître et mieux apprécier dans notre trop oublieuse ancienne mère-patrie. On ne nous ignorait pas complètement en France, on nous faisait même la faveur de nous faire savoir de temps à autre qu'on y était au fait de l'existence d'un certain petit pays appelé le Canada et habité en partie par les descendants d'anciens colons partis de France, il y a plus de deux siècles ; mais à cela ou à peu près, se bornait l'attention qu'on nous octroyait, malgré toutes les réclames que nous avons faites depuis des années. L'hon. M. Mercier a entrepris dans son voyage de démontrer ce qu'est aujourd'hui cette race canadienne-française livrée à elle-même depuis près d'un siècle et demi, et en même temps, quelles immenses ressources possède ce Canada qu'elle habite. Tout le temps qu'il a pu dérober aux préoccupations que lui causaient les intérêts agricoles et financiers de la province de Québec, il l'a consacré à faire connaître notre pays sous un jour favorable. Il a multiplié ses rencontres avec les hommes en vue et les discours à Paris et en province devant des auditoires choisis. En somme il a fait en quelques semaines une propagande active, énergique et profitable dont les résultats seront infiniment plus nombreux et plus sérieux qu'ils ne l'auraient été avec dix ans de réclame au moyen du pamphlet, de la brochure et des journaux.

Il n'y a pas que la France où le travail de M. Mercier pourra nous servir : sa présence a été signalée aussi en Belgique et ailleurs ; et à venant le cas où la France continuerait d'être encore quelque peu indifférente à notre egard, nous sommes convaincus qu'il y aura des compensations en Belgique, en Suisse, voire même en Italie. Ce qu'il a fait en Europe est l'œuvre d'un patriote qui aime l'avancement de sa patrie qu'il a représentée officiellement d'une manière tout à fait digne d'elle et de lui même. On ne peut pas s'attendre à ce que tout le monde en Canada envisage les résultats de ce voyage au même point de vue ; mais réellement, il n'y a pas un honnête canadien qui niera que le dernier voyage de l'hon. M. Mercier en Europe devrait avoir des résultats profitables pour notre province avant longtemps.

Le bruit court que la législature de Québec sera convoquée pour le 22 septembre prochain.

On mande de Londres que les autorités militaires ont pris un décision sévère à la suite des mutineries répétées qui se sont produites parmi les bataillons de la garde. Tous les hommes, appartenant au bataillon des grenadiers de la garde envoyés en punition aux îles Bermudes et qui rentrent actuellement en Angleterre, seront licenciés. Ils n'auront plus le droit de se rengager.

A notre point de vue, le tripotage Tardivel-Murphy est le plus grand scandale qui ait jusqu'à présent été mis au jour.

Pour nous, qui n'osions pas écrire le nom de M Tardivel sans prendre une plume neuve et du papier très blanc, le dévoilement de cette malheureuse affaire a plongé notre âme dans la plus grande tristesse. Voici en outre l'opinion de l'ÉVÈNEMENT :

Le comité des privilèges et élections et celui des comptes publics nous font marcher de surprises en surprises. Qui l'aurait cru ? " LA VÉRITÉ " l'incorruptible, l'indépendante, le modèle de puretés politiques, a reçu sa part des argents destinés au trésor public par l'infâme société, Larkin Connolly et Cie.

C'est incroyable.

Il ne fallait rien moins que la déclaration solennelle, sous serment d'un homme aussi respectable que le chevalier Vincellette pour convaincre le public que M. Tardivel, lui aussi, avait reçu une part du magot.

Les bruits ont couru hier, à Paris qu'un attentat avait été fait à la vie de Mme Carnot à l'aide d'une machine infernale qui avait été introduite secrètement dans sa chambre à coucher.

Le télégraphe nous apprend que les nouvellistes ont découvert, par la suite, que l'attentat a été fait à la vie de Mme Constant. Une machine infernale, sous forme de livre de prières, contenant une matière explosible très forte lui a été envoyée par la poste. D'autres boites du même genre ont été envoyées à M. Etienne et M Treille.

Une analyse de la poudre contenue a démontré que, ce n'était autre qu'un puissant composé de fulminate de mercure, une des matières les plus facilement explosibles qui existent aujourd'hui. On soupçonne, comme auteur du crime, un sergent de marine qui vient de se suicider à Toulon.

LE MAIRE DE BESSEGES

La protection en France

Un Sacrifice Sanglant

L'escadre frangaise en Russie

Un scandale a Washington

LES ASSASSINS DE VELTSCHEFF

Tumulte dans une assemblee

Le mariage de Ferdinand

NOUVELLES DE PARTOUT

(Service spécial de dépêches télégraphiques)

LE MAIRE DE BESSÈGES

BESSEGES, 27 juillet.—Manifacier, le maire de Bessèges, continue, depuis qu'il est sous les verrous, à protester de son innocence. Mais les charges contre lui sont tellement accablantes que sa culpabilité ne fait pas l'ombre d'un doute. De même pour Blayn, le percepteur, qui n'a pas, celui-là, pêché par ignorance et n'était point, comme le maire, un besogneux. Bessèges est une perception de première classe au traitement de dix mille francs. De plus, Blayn était à la veille d'avoir droit à sa pension de retraite. C'est donc avec parfaite connaissance de cause qu'il s'est livré, de complicité avec le maire, à ces détournements.

On disait hier en ville que si ce percepteur n'avait pas été conduit à la maison d'arrêt d'Alais pendant la nuit, la foule était disposée à lui faire un mauvais parti.

Le maire Manifacier, pâtissier socialiste et opportuniste, a à son actif une petite histoire qui ne prouve pas sa profonde délicatesse. A une certaine époque, le Conseil municipal voulut lui allouer une somme de cinq mille francs à titre d'indemnité. Manifacier refusa, prétextant que plus tard on pourrait lui en faire un reproche amer. Seulement, ce refus n'était que déguisé. Il trouva le moyen de percevoir cette somme de cinq mille francs par d'autres expédients beaucoup moins légaux. Chaque trimestre, il faisait établir des factures fictives mentionnant des fournitures non livrées, les faisait mandater, en encaissait le montant, et le tour était joué.

Les membres de la Commission supérieure, qui étaient tous des hommes fort honorables, ont été bien mal inspirés en choisissant deux pareils personnages et en leur donnant pleins pouvoirs pour distribuer des sommes aussi colossales, qui s'élèvent à plus d'un million.

Parmi les sommes détournées, on cite un don particulier de dix mille francs, envoyé par M. de Rothschild, qui n'a fait l'objet d'aucune recette sur les registres ouverts à cet effet. Plusieurs autres dons, adressés spontanément par des particuliers généreux, ont aussi disparu. Les coupables ont donc trompé et exploité affreusement la confiance publique de toute une population, au détriment des malheureux qu'ils représentaient.

Le receveur des finances d'Alais a désigné M. Lavalette, ancien percepteur de Bessèges et prédécesseur de Blayn, pour procéder à une minutieuse vérification de tous les comptes. M. Lavalette aura beaucoup à faire pour éclaircir ces nombreuses paperasses. Il est arrivé hier à Bessèges.

On est presque certain que Blayn a aussi tripoté dans les finances municipales, l'octroi, les abattoirs, la construction des écoles, etc., ainsi que sur les sommes accordées à titre de secours aux victimes des inondations de septembre 1890.

LA PROTECTION EN FRANCE

(De notre correspondant particulier)

PARIS, 27 juillet.—Le courant protectioniste est si fort à la Chambre et dans le public qu'on ne pouvait songer à l'arrêter sans une sorte d'imprudence. Si quelques mots libre échangistes paraissaient dans les journaux, ils étaient accueillis avec une véritable indignation par des correspondants qui les accusaient de vouloir la ruine de la France.

Comme d'ailleurs, il est positif que notre agriculture et notre commerce souffrent d'une crise aiguë, on a le droit d'espérer qu'un retour au système protecteur absolu améliorera cette situation.

Toutefois il est bon de réserver notre opinion jusqu'à ce que nous ayons vu, ce qui adviendra du consommateur, avec les surtaxes qui vont protéger le producteur français et qui lui permettront de majorer ses prix et de les maintenir au plus haut tarif.

La concurrence étant désormais impossible à première vue, le consommateur sera la victime du producteur protégé.

Le ministre de la guerre a dû demander au budget de 1892 un supplément de crédit de cinq millions pour la viande des soldats. Un accroissement égal avait déjà été prévu par M. de Freycinet dans le projet du budget. C'est donc dix millions de dépenses de plus pour l'Etat ; celui-ci se rattrapera par les taxes qui frappent, en douanes, les produits d'origine extérieure. Mais le consommateur, celui qui voudra manger de la viande et boire du vin, ne recevra, lui, aucune compensation.

Comme, en somme, personne ne se suffit à soi-même, les protecteurs trouveront sans doute, dans l'augmentation de toutes les matières premières et manufacturées, un petit bénéfice ; mais il ne sera pas évidemment en proportion du nôtre.

Peut-être, d'ailleurs, tout cela se tassera-t-il. Nous mangerons moins de viande (il paraît que c'est hygiénique) ! Quand au vin, l'eau, la fuchsine, la " boisson ", comme on dit dans le peuple, ne sont-elles point à pour nous fabriquer des bordeaux excellents et des bourgognes supérieurs ?

Seulement, il est probable que nous assisterons à une réaction : après avoir sauvé l'agriculture par la protection, il faudra sauver l'industrie en revenant au libre-échange.

—Tout de même aurait dit Thomas Vireloque, c'est drôle qu'il y ait tant de blé de trop et que tant de pauvres diables meurent de faim.

UN SACRIFICE SANGLANT

ANDRINOPLE, 27 juillet.—La plus grande agitation règne dans les environs de cette ville ; le gouverneur de la Roumélie a proclamé l'état de siège dans la région, dans la crainte d'un soulèvement général contre les juifs. On accuse les bouchers juifs de Mustapha Pacha, village situé à vingt milles d'ici, d'avoir tué une petite fille grecque pour l'offrir en sacrifice selon les rites de leur religion.

On a retrouvé dans la rivière, qui traverse Mustapha, le cadavre d'une petite fille grecque, âgée de huit ans ; les médecins, d'après l'autopsie, ont déclaré que cette enfant avait été étranglée avant d'être jetée à l'eau. Tous les bouchers du village sont des juifs espagnols ; un seul nommé Stefanos, est d'origine grecque. Ce dernier a affirmé, sous serment, que la petite fille avait été étranglée à la manière des juifs qui offrent des sacrifices sanglants et que ce meurtre avait été commis dans un but religieux. Peu après cette déclaration, Stefanos a disparu et on vient de retrouver, dans la rivière, son cadavre renfermé dans un sac. Le corps était criblé de coups de couteau. Les soupçons tombèrent aussitôt sur les personnes que Stefanos avaient dénoncées, comme étant les auteurs de sa mort. Cinq bouchers espagnols et deux de leurs ouvriers ont été arrêtés. L'un des ouvriers bouchers, un garçon du nom de Gianui, a avoué que les bouchers arrêtés avaient tué Stefanos et l'avaient payé, lui Gianui, pour porter à la rivière le cadavre de Stefanos mis dans un sac.

Cependant, le mystère de la mort de la jeune fille n'est pas encore éclairci, mais on espère qu'au cours du procès des bouchers, on pourra obtenir des détails qui jetteront la lumière sur le genre de mort de cette enfant.

L'AMNISTIE EN ESPAGNE

MADRID, 27 juillet.—La plupart des soldats exilés accepteront l'amnistie que leur a accordée le gouvernement et rentreront en Espagne. M. Zorrilla, le chef des républicains exilés, et quelques autres exilés politiques refusent d'accepter l'amnistie. Ils espèrent pouvoir agir sur le champ de concert avec les révolutionnaires portugais pour établir une république générale dans toute la péninsule ibérique.

TUMULTE DANS UNE ASSEMBLEE

PESTH, 27 juillet.—La Chambre des députés vient d'être le théâtre de scènes tumultueuses. Un député libéral, répondant à une interpellation d'un membre de l'opposition, a prononcé le mot d'" infâme ". Là-dessus, un vacarme indescriptible s'est produit. Les députés de l'opposition ont quitté leurs sièges et se sont dirigés vers la droite en criant et en frappant sur les pupitres.

Pour éviter une mêlée générale, le président a suspendu la séance. A la reprise, le scandale a recommencé, et le président s'est vu forcé de lever la séance à trois heures.

L'ESCADRE FRANCAISE EN RUSSIE

SAINT PETERSBOURG, 27 juillet—La gare qui termine ici le chemin de fer qui, ayant une longueur de vingt-cinq milles, relie cette ville avec Cronstadt, était joliment décorée de banderoles et de drapeaux aux couleurs de la France et de la Russie. On attendait les officiers de l'escadre française arrivée dans la rade de Cronstadt.

Lorsque l'amiral Gervais les officiers de son état-major et ceux de l'escadre sont descendus du train en compagnie de M. de Laboulaye, ambassadeur de France en Russie, et le personnel de l'ambassade, ils ont été reçus par le grand duc Alexis, représentant le tzar, et un grand nombre de ministres et d'hommes d'Etat.

Une foule énorme encombrait les alentours de la gare et, dès qu'elle aperçut les officiers français, elle éclata en acclamations chaleureuses et répétées. Les officiers furent aussitôt conduits en voiture à l'hôtel qui leur a été préparé.

M. de Laboulaye a offert un grand banquet en l'honneur de l'amiral Gervais et des officiers français. Au nombre des invités, on remarquait le grand duc Alexis, le ministre de la marine, ceux de l'intérieur et du commerce, ainsi que le secrétaire du ministre des affaires étrangères.

L'ambassadeur de France, M. de Laboulaye a porté un toast au tzar auquel le grand duc Alexis a répondu en portant un toast au président Carnot et à la " brave escadre française. " Les invités se sont leves pendant ces toasts et les ont accueillis par des applaudissements enthousiastes.

Les officiers de l'escadre française ont ensuite assisté à un banquet donné en leur honneur par l'amiral Schwarz.

Le lendemain, le tsar et la tsarine ont visité les navires français dans la rade de Cronstadt, puis ils ont offert à bord du yacht DERSAVA, un lunch à l'amiral Gervais et aux officiers de son escadre.

PARIS, 27 juillet—Le conseil des ministres réuni au palais de l'Elysée, a envoyé ses remerciements à la municipalité de Saint-Petersbourg pour la réception cordiale, qu'elle a faite aux officiers de l'escadre française.

Le TEMPS dit dans un article de fond : " L'accueil fait à l'escadre française, arrivée dans la rade de Cronstadt, est sans précédent. La France est profondément impressionnée par cette entente. La rencontre de la flotte française avec la flotte russe donne de fait à entendre que la réception cordiale faite aux officiers français prouve l'estime de la Russie à notre égard, résultant de nos efforts incessants pour réorganiser notre vie politique et sociale. Tandis qu'elle veille à la frontière, la Russie, débarrassée des souvenirs du passé et sans crainte pour l'avenir, exprime hautement la joie que lui cause notre résurrection. "

ARRESTATION D'UN AUTEUR

LEIPSICK, 27 juillet.—M. Karl Puasch, l'auteur du livre *Une ambassade allemande juive*—il s'agit de l'ambassade allemande en Chine—a été arrêté aujourd'hui par ordre du ministère des affaires étrangères ; il sera transféré sans retard à Berlin.

LE MARIAGE DE FERDINAND

COLOGNE, 27 juillet.—La GAZETTE DE COLOGNE consacre un long article à l'union projetée entre le prince Ferdinand de Roumanie et Mlle Vacaresco. Elle dit qu'après les interviews de Mme Vacaresco, publiées par des journaux parisiens, ce mariage est devenu complètement impossible. La GAZETTE conseille au prince Ferdinand de renoncer au plus vite à tous ses droits, car ni le prince Léopold ni le roi de Prusse, décidant en dernière instance, ne pourraient autoriser une pareille mésalliance d'un prince de Hohenzollern. Elle ajoute que le roi de Roumanie, en imposant à son peuple une telle reine, compromettrait sa dynastie.

—Le prince Ferdinand de Bulgarie a eu hier une entrevue avec le duc Ernest de Saxe Cobourg à Lichtenfels.

NOUVELLES DE ROME

ROME, 27 juillet.—En présence du déficit qui augmente continuellement, malgré les économies apportées par l'administration, le ministère se trouve dans la nécessité d'étudier de nouveaux impôts.

—Pour donner une idée des recherches d'économies que fait le ministère, il suffit de citer une circulaire de M. di Rudini à ses agents diplomatiques à l'étranger, les invitant à ne télégraphier que dans les cas urgents et à réduire les télégrammes aux mots strictement nécessaires.

—Le général Pelloux, ministre de la guerre, est en tournée dans les Alpes.

Le bruit court que le conseil des ministres que M. di Rudini a convoqué extraordinairement, aura à se prononcer sur le rétablissement des tarifs différentiels avec la France, que M. Crispi avait supprimés. On croit que le cabinet demandera avant peu au parlement de remettre ces tarifs en vigueur.

—L'ambassadeur d'Autriche à Rome le comte de Brack, a été chargé de remettre à M. di Rudini le grand cordon de l'ordre de St Etienne de Hongrie, distinction qui lui est accordée par l'empereur à l'occasion du nouvellement de la triple alliance.

(*Continuation sur la troisième page*)

VOICI LA FIN.

Cette semaine se terminera la vente des Chapeaux de Paille.

Autant que ça me concerne.

L'assortiment annoncé Samedi dernier est à peu près tout vendu.

Très peu nous restent en mains.

Bien peu.

Cependant, tous nos différents assortiments vont être vendus à 25c. et nous continuerons à sacrifier nos marchandises.

R. J. DEVLIN.

Pharmacie Rideau.

ENCOIGNURE RIDEAU ET NICHOLAS.

DROGUES (Nouvellement arrivées et mises en vente.)

Nous gardons constamment en stock un assortiment complet de

PRÉPARATIONS ET PARFUMS FRANÇAIS, DROGUES, MÉDECINES ET PRODUITS CHIMIQUES, ÉPONGES, BROSSES, PARFUMERIE.

Toutes les ordonnances de médecins sont préparées avec la plus grande attention sous la surveillance immédiate du propriétaire.

Les personnes partant en villégiature trouveront à notre Pharmacie tous les Articles de Toilette qui leur sont nécessaires.

BELANGER & CIE.

PHARMACIENS

Téléphone Ottawa No. 163.

Gooderham et Worts

Vieux Rye de Sept Ans.

Vieux Port ce Graham

—ET—

Vieux Sherry de Ivison.

Admis par tous les connaisseurs pour être les meilleurs Vins importés au Canada.

EN GROS ET EN DÉTAIL CHEZ

R. A. STARRS & CIE.

61 & 63 Rue Clarence.

HOSE 50 PIEDS $5.00

HOSE 50 PIEDS $6.50

HOSE 50 PIEDS $8.00

HOSE 50 PIEDS $10.00.

Y compris les Accouplements et l'Arrosoir.

Puisard a Glace, etc.

E. G. Laverdure & CIE.

69 & 75 RUE WILLIAM.

P.S.—Glacieres.

NEVILLE

97 RUE RIDEAU.

Ce Magasin de

VINS —ET— LIQUEURS

SI BIEN CONNU

Et Réouvert

Prix sans concurrence possible

NEVILLE & CO,

97 Rue Rideau.

SUCRE

5 CTS.

Nous offrons actuellement au public et nous servons à nos clients un vrai bon sucre à 5 cents la livre, c'est-à-dire à ceux qui achètent une livre de notre célèbre thé.

Spécial à ce mois : une petite consignation de thé de 25 cents.

STROUD BROS.

RUES RIDEAU & SPARKS

97 Rue Rideau.

ADRESSEZ-VOUS —A LA— PHOTOGRAPHIE D'ELITE —ET— Voyez les Prix DE NOS GRANDS PORTRAITS —ET DE— NOS CRAYONS

117 Rue Sparks.

(A côté de Ormes)

VENTE DE NOS FONDS DE MAGASIN —EN— Bottines —ET— Souliers.

—CHEZ—

R. MASSON

102 Rue Sparks.

Malles et Valises.

—MAISON DE—

THE IMPERIAL.

Thes Nouveaux, Recoltes de Mai, Justement Arrive.

DEMANDEZ DES ECHANTILLONS.

5 livres de The du Japon $1.00.

3 livres a 40 cents pour - - 1.00.

Un Succes.

Je vends la célèbre eau de la SOURCE CALÉDONIA, en différentes quantités au gallon ou au quart, aux prix les plus bas. Nous livrons cette eau à domicile.

Essayez là.

John Casey,

CHARGÉ D'AFFAIRES.

CHEMIN DE FER

CANADA ATLANTIQUE.

EXCURSIONS D'ETE.

Vous proposez-vous durant cette saison de vous promener sur le St-Laurent, sur le lac Champlain, aux Adirondacks, aux Montagnes Vertes, aux Montagnes Blanches ou dans d'autres localités ? Alors, avant d'acheter vos billets, adressez-vous au bureau des billets du Canada Atlantique, bâtisse Russell House, au coin des rues Sparks et Elgin pour avoir des prix exceptionnellement bas, etc.

Nous délivrons des billets pour tous les bains de mer, à des prix excessivement réduits.

Nous appelons l'attention du public sur les magnifiques excursions suivantes : 10 A travers les Rapides du St-Laurent :

Nous avons fait nos arrangements avec le vapeur GATINEAU qui marchera trois fois par semaine entre Clark's Island et Montréal jusqu'au 1er Octobre prochain. Le vapeur quittera son hâvre, tous les Mardis, Jeudis et Samedis, à l'arrivée des trains du matin, venant de Boston, New-York, Ottawa, Montréal et de tous les points intermédiaires, et sautera les Rapides, arrivant à Montréal vers trois heures p. m. Des billets seront délivrés par cette route pour Québec, tous les points du Saguenay et aussi pour tous ceux du chemin de fer Intercolonial.

$3.60. Excursion du Samedi à Montréal : billet bon pour partir par les trains du Samedi, voyage complet par voie ferrée, par bâteau en sautant les Rapides, ou par la rivière Ottawa (Ottawa River Navigation Co.) et retour par voie ferrée, par le train du Lundi matin, ou par les rapides du St-Laurent ou par l'Ottawa River Navigation Co. (rivière Ottawa).

$4.00. Ottawa à Valleyfield et retour, repas au Queen's Hotel inclus Billet bon pour tous les trains du Samedi et retour le Lundi. Les Rapides du Coteau, près de Valleyfield sont devenus célèbres par la présence de la Perche Noire dans leurs eaux.

A la demande du public, de bons guides seront fournis.

$5.00. Ottawa à Rouse's Point et retour. Billet bon pour trente jours. Le Windsor Hotel, situé au pied du Lac Champlain est le meilleur dans le Northern New-York, pêche et navigation admirables.

$6.00. Ottawa à Rouse's Point et retour, dîner compris à Windsor Hotel : billet bon pour le Samedi, retour seulement le lundi.

CLARK ISLAND PARK

Situé sur le St-Laurent, à deux milles à l'ouest de Valleyfield, devient de jour en jour plus renommé, comme place de pique-nique. Pour circulaires et les détails s'adresser à l'agent le plus près ou à

F. J. CHAMBERLAIN, Surint. Gén. S. EBBS Agt. Pass. de la ville.
C. J. SMITH, Agt. Gén. des Pass.

A. C. LAROSE

Comptable. Auditeur, Syndic

AGENT D'ASSURANCE (FEU, VIE ET ACCIDENT.)

121 Rue Rideau

TELEPHONE 189.

Collections faites promptement

C. LEVEQUE,

ENCANTEUR.

Salle d'Encan : Marche By.

Montres et Bijouteries en tous genres et de toutes qualités. Seront vendues à 25 pour cent au dessous des prix ordinaires. Chaque Article est garantie tel que représenté, sinon l'argent vous sera remis Chez H. NOREZ, No. 30 rue Rideau, (près du Pont des Sapeurs.) Réparations de Montres et Horloges garanties et à des prix modérés.

CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL

La route directe entre l'Ouest et tous les points du bas du St. Laurent, de la Baie des Chaleurs, province de Québec ; ainsi que le Nouveau Brunswick, la Nouvelle Écosse, l'Ile du Prince Edouard, le Cap Breton, les Iles de la Madeleine, Terreneuve et St. Pierre.

Les trains express quittent Montréal et Halifax, tous les jours (dimanches excepté) et se rendent à destination de tous ces points sans changement de chars, en 27 heures et 30 minutes.

Les chars des trains express directs sur le Chemin de l'Intercolonal sont brillamment éclairés par l'électricité et sont chauffés par la vapeur de la locomotive même, ce qui ajoute considérablement au confort et à la sécurité des voyageurs.

A tous les trains directs sont attachés des chars réfectoirs et dortoirs, nouveaux et élégants de même que les chars salons pour le jour.

Les bains de mer les plus en vogue, ainsi que les endroits de pêche les plus recherchés sont situés sur la route de l'Intercolonial qui s'y arrête.

L'attention des expéditeurs est appelée sur les grandes facilités offertes pour le transport de la farine et en général de toutes les marchandises à destination des Provinces de l'Est de Terreneuve, aussi pour l'exportation de grains et des produits expédiés aux marchés de l'Europe.

Pour billets et informations concernant le prix et le passage s'adresser à

E. KING, agent des billets, 27 rue Sparks, Ottawa, ou à
E. W. ROBINSON, Agent du Fret et des Passagers pour l'Est, P.Q. 136½ rue St. Jacques, en face du St. Lawrence Hall, Montréal.
D. POTTINGER, Surintendant-Général,
Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N.B., 18 Juin, 1891.

NEVILLE & CO, 97 Rue Rideau.

Canada Atlantique.

Nouveau Service Rapide

—ET—

La Ligne la Plus Courte et la Plus Rapide.

En activité le 29 Juin 1891.

LES CONVOIS PARTIRONT DE LA GARE DE LA RUE ELGIN COMME SUIT :

8.00 A. M. L'EXPRESS DE MONTREAL rapide arrêtant à toutes les stations entre Ottawa et le Côteau, se reliant à la jonction du Côteau avec les trains du Grand Tronc pour l'Ouest, et à Montréal avec tous les trains pour l'est, et le sud. Arrive à Montréal à 11.35.

5.00 P. M. L'EXPRESS DE MONTREAL rapide limité n'arrêtant qu'à Casselman et à Alexandria entre Ottawa et le Côteau, a un char réfectoir, et arrive à Montréal à 8.20, se reliant aux trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour tous les points à l'Est. Portland, Rivière du Loup, Dalhousie, etc.

2.40 P.M. L'EXPRESS DE BOSTON et NEW-YORK (passant par le Côteau et le nouveau pont en acier ; pour Rouse's Point, St Albans, Saratoga, Troy, Albany, Boston, New-York, Philadelphie, et tous les points au sud, avec chars dortoirs de Wagner depuis Ottawa jusqu'à Boston et Ottawa et New-York. (Ce train arrête à toutes les stations entre Ottawa et Rouse's Point, et se relie aussi à Montréal avec le G.T.R. à Côteau.)

LES TRAINS ARRIVERONT COMME SUIT :

11.35 EXPRESS DE BOSTON et New-York et de tous les points intermédiaires. Arrêt à toutes les stations entre Rouses Point et Ottawa. Laisse Boston à 7.00 P.M. et New York à 7.00 P.M.

12.30 Express rapide de Montréal, Portland, Québec et Dalhousie. Train laisse Montréal à 9 A.M., n'arrête qu'à Alexandria sauf pour laisser des passagers venant des stations sur le Grand Tronc.

9.45 P.M. Express rapide de Montréal, Québec, Halifax, St. Jean, N.B., tous les points sur l'Intercolonial et le Sud. Laisse Montréal à 6.15 P. M. à l'arrivée de l'Express d'Halifax et arrête à toutes les stations.

Pour toutes informations s'adresser à l'Agent Local pour la vente des Billets, au coin des rues Sparks et Elgin.

E. J. CHAMBERLIN, Surintendant-Général. C. J. SMITH, Agent Général des Passagers.
Ottawa, 29 Juin 1890.

PISO'S CURE FOR Le Meilleur Remède pour la toux En vente dans toutes les Pharmacies CONSUMPTION 25 CTS

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE